

# **LA MÉTACOGNITION, VERS PLUS D'ÉQUITÉ ?**

**Caroline SCHEEPERS et Nathalie PLANCKE**

**Haute Ecole Lucia de Brouckère**

**Virginie BOREUX**

**CEPES**

**Stéphanie DEBUSSCHERE**

**Ecole communale de Piétrain**

Des instituteurs en formation initiale invitent des élèves du primaire à tenir le journal de leurs apprentissages (C. SCHEEPERS, en cours): ces derniers consignent leurs doutes, leurs questions, leurs savoirs en construction, leurs appétences, leurs difficultés, leurs démarches de résolution de problèmes... Les enfants échangent en classe à propos de leurs annotations et entament une réflexion sur leur processus d'apprentissage. Chacun reçoit périodiquement une lettre de régulation rédigée par son tuteur, en l'occurrence, un futur instituteur.

Le dispositif a fait l'objet d'une première expérimentation en 2005 avec N. PLANCKE (4<sup>e</sup> année – 21 journaux). Le projet est réitéré en 2005-2006 avec S. DEBUSSCHÈRE (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années – 14 journaux) et avec V. BOREUX (6<sup>e</sup> année – 20 journaux).

Le projet s'inscrit dans le paradigme socioconstructiviste: l'apprentissage est en effet médiatisé par de nombreuses interactions sociales (les relations avec les pairs, le tuteur et l'enseignante) et instrumentales (le cahier, les consignes, les lettres, les grilles de coévaluation). Le journal constitue un outil au sens vygotkien, un artefact à la fois témoin et auxiliaire privilégié des savoirs en constante réélaboration. Elèves et étudiants rentrent dans un dispositif de tutelle (BRUNER, BARNIER): un expert met ses connaissances à la disposition du novice. Le langage écrit est exploré sous toutes ses dimensions sociales, identitaires, affectives, (méta)cognitives (BAUTIER).

Il s'agit de favoriser chez l'enfant ce que B. NOËL appelle la métacognition régulatrice, laquelle implique la prise de conscience de ses propres activités cognitives, l'évaluation de celles-ci et la décision de les maintenir ou de les infléchir. La tâche demandée exige donc des opérations mentales complexes pour de jeunes élèves. En effet, si l'écriture réflexive a fait l'objet de très nombreuses recherches en formation d'adultes, elle a rarement été transférée dans l'enseignement obligatoire, exception faite des travaux de CRINON en France.

Le projet repose en outre sur le postulat d'éducabilité (BLOOM): nous émettons un pari positif pour chaque élève. Tous sont capables d'apprendre pour autant qu'on leur offre des opportunités réelles et différenciées d'apprentissage. C'est bien l'égalité des acquis qui est visée (CRAHAY): il s'agit de favoriser l'acquisition par tous des mêmes compétences jugées essentielles. Nous pensons que le journal est susceptible de contribuer à cet ambitieux programme dans la mesure où, ici, les différences ne sont pas gommées mais font l'objet d'un examen et d'un traitement minutieux. Par le journal dialogué, l'enseignant peut objectiver et gérer les différences. Le tuteur prend l'élève où il en est dans ses apprentissages et tente d'œuvrer dans sa zone proximale de développement (VYGOTSKI). Dans le même temps, pour autant que les savoirs de base soient acquis par tous, les différences sont aussi encouragées: le scripteur est invité à endosser une posture singulière, à formuler un discours propre, loin d'énoncés désincarnés, stéréotypés et vides de sens. C'est bien à un apprentissage de la pluralité que nous convions les apprenants: pluralité des discours, des modes d'appropriation, des avis, des procédures de résolution de problèmes... Notre travail se fonde enfin sur un double postulat : c'est à l'enseignant que revient la mission de gérer l'hétérogénéité et celle-ci peut être source d'apprentissages pour tous.

Notre intervention s'articulera autour de trois questions de recherche. La première: peut-on identifier des modes d'investissement différenciés de l'outil ? Ont été prises en compte des dimensions comme le positionnement énonciatif, le rapport aux savoirs, les opérations réflexives, la gestion des discours d'autrui, le caractère dialogué du cahier, la métatextualité (les commentaires sur le journal dans le journal)... Le corpus révèle cinq types de journaux :

- le journal mosaïque : la périodicité est forte, les entrées sont longues, les opérations réflexives sont multiples, les postures sont diverses, la métatextualité est présente... ;
- le journal réparateur : nous retrouvons des caractéristiques identiques mais le langage est souvent incorrect. Les élèves sont en difficulté scolaire et le journal semble surinvesti afin de pallier les problèmes rencontrés ;
- le journal compte rendu : les élèves dressent le récit minutieux des activités menées en classe, sans plus ;
- le journal intime : les textes sont focalisés sur la vie privée des diaristes ;
- le journal en pointillé : le journal est peu investi.

La seconde question de recherche: comment procèdent les tuteurs pour réguler les démarches métacognitives des enfants ? Nous avons examiné les 53 lettres rédigées par les tuteurs afin d'examiner comment les futurs enseignants formatent l'écriture des élèves. Ont été identifiées les activités langagières mises en jeu :

Activités langagières	Nombre d'occurrences
Conseil, suggestion, injonction...	150
Evaluation des écrits de l'élève	130
Question adressée à l'élève	97
Reformulation des propos de l'élève	46
Interprétation, analyse des propos de l'élève	45
Citation des propos de l'élève	15
Résolution de problème, réponse aux questions de l'élève	12
Comparaison avec l'élève («moi aussi...»)	10

Enfin, le journal contribue-t-il véritablement à réduire les inégalités ? Autrement dit, sous de nobles intentions, le journal ne peut-il accroître les inégalités ? Les sociologues nous mettent en garde: la verbalisation généralisée des expériences (BOURDIEU & PASSERON) et l'écriture réflexive (LAHIRE), sont très socialement marquées. Le journal ne risque-t-il donc pas de profiter à ceux qui en ont le moins besoin ? Nos résultats empiriques nous amènent à poser un diagnostic mesuré. Certes, l'outil ne semble pas pertinent, pour tous, tout le temps. Mais il semble bien qu'en particulier, des élèves en grande difficulté scolaire se sont emparés du journal et en ont tiré des bénéfices incontestables. Ainsi, il n'est guère possible d'établir une corrélation stricte entre le mode d'appropriation de l'outil et le profil général de l'élève : résultats scolaires, rapport au savoir, origine socio-économique, image de soi comme apprenant, pratiques scripturales scolaires et extra-scolaires... Bref, même si nos résultats devraient être confirmés par des études à plus large échelle, le journal semble constituer un outil prometteur dans la perspective d'une pédagogie réellement émancipatrice pour tous.

## **Bibliographie :**

- BAUTIER, E., [1997]  
Pratiques langagières, pratiques sociales, Paris, L'Harmattan.
- BOURDIEU, P. & PASSERON, J.-CL., [1964]  
Les héritiers, Paris, Minuit.
- CRAHAY, M., [2000]  
L'école peut-elle être juste et efficace ? Bruxelles, De Boeck.
- CRINON, J., [2002]  
Ecrire le journal de ses apprentissages, in CHABANNE, J.-C. & BUCHETON, D., (dir.), Parler et écrire pour apprendre, penser et se construire, Paris, PUF.
- LAHIRE, B., [1993]  
Culture écrite et inégalités scolaires, Lyon, PUL.
- NOEL, B., [1997]  
La métacognition, Bruxelles, De Boeck.
- PLANCKE, N., SCHEEPERS, C. & AL., [TEXTE À PARAÎTRE DANS CARACTÈRES]  
Le journal de formation à l'école primaire: une médiation sociale et instrumentale, Communication présentée au 2<sup>e</sup> colloque international de l'ABLF, Namur.
- SCHEEPERS, C., [EN PRÉPARATION]  
Le travail de fin d'études, un discours en quête d'auteur, Double thèse de doctorat, Université de Liège – Université Paris VIII.
- VYGOTSKI, L., [1997]  
Pensée et langage, Paris, La Dispute.